

## La désobéissance peut-elle être civique ?

Le sujet de la légitimité de l'obéissance à ses supérieurs a été maintes fois abordé, certains affirmant qu'elle amoindrait la gravité d'actes immoraux, d'autres que cela ne changeait rien à la faute commise, que ce soit dans des procès de crimes de guerre, comme ceux commis par les nazis et leurs collaborateurs durant la Seconde Guerre Mondiale, ou dans des cadres plus communs et de gravité moindre. Mais qui a raison ? Les défenseurs de l'obéissance en tout moment à l'autorité, ou les partisans d'une obéissance de situation ?

L'obéissance aux lois (ou en tout cas aux règles énoncées par des supérieurs, ou à tout ordre émanant d'une autorité quelle qu'elle soit) est un des principes essentiels de la société d'aujourd'hui, que ce soit en entreprise, dans la vie publique ou dans la rue. Si ces règles n'étaient pas respectées, parce qu'il n'y aurait pas de punitions ou pour une autre raison, ce serait sans aucun doute l'anarchie. Prenons pour exemple le code de la route créé pour limiter le nombre de morts sur les routes, les cotisations sociales qui permettent aux plus démunis d'accéder à des soins de santé, etc..., ou même plus communément l'interdiction de tuer, qu'il paraît à chacun de nous normal et citoyen de respecter, sans avoir forcément besoin à chaque instant d'un policier en uniforme pour nous rappeler les conséquences d'une désobéissance aux lois. Il y a de même dans la plupart des organisations, entreprises et sociétés des règles internes établies de façon à améliorer le bien-être de chacun, d'éviter les anicroches entre membres, employés,...ou en tout cas à améliorer le fonctionnement de l'association, entreprise, société, organisations..., quelle qu'elle soit.

Il est donc, de nos jours et dans notre société démocratique, juste d'obéir à ces règles, d'autant plus qu'elles ont été édictées, choisies, par des représentants du plus grand nombre dans l'intérêt de celui-ci et pour améliorer la vie en société de chacun.

Néanmoins, il faut nuancer ce propos. En effet, s'il est aujourd'hui plus juste d'obéir à ces règles, cela n'est et n'a pas toujours été le cas. Reprenons le code de la route, qu'il peut être nécessaire d'enfreindre, en grillant un feu rouge pour amener plus vite un blessé grave à l'hôpital par exemple, ou, de la même manière (quoique d'un impact plus important), le régime nazi de l'occupation qui ordonnait que les homosexuels, les tziganes, les juifs, les handicapés (en bref les « marginaux » désignés du système en place) soient dénoncés par les citoyens à lui aussi eu ses opposants, qui cachaient les cibles des rafles, qui les hébergeaient, les nourrissaient, les protégeaient, ceci au péril de leur propre sécurité. Ces deux exemples de « révolte » nous paraissent à tous justes, même s'ils entrent en opposition totale avec les instructions des autorités. Mais, me diriez-vous, quelle est la différence entre les premiers cas et les suivants ? Qu'est-ce qui permet de décider s'il faut désobéir ou suivre les consignes ? Qu'est-ce qui change d'une situation à l'autre ?

La différence fondamentale réside dans la légitimité morale de l'action : il est par exemple moralement juste de ne pas tuer et d'éviter que cela n'arrive. L'obéissance à des

ordres menant à la mort, comme ceux donnés par les nazis, n'est donc pas légitime, car elle s'oppose à un des principes de base de la morale. Plus généralement, tout ordre s'opposant à un principe moral devient illégitime, et il devient donc juste de s'y opposer. Dans cette optique, la morale personnelle est plus importante que celle que nous imposent les idéologies.

En conclusion, il est civique, de notre devoir de citoyen, de nous questionner sur ce qu'on nous demande pour ne pas nous comporter en fourmis qui font ce pour quoi elles sont faites sans réfléchir. Avant d'obéir, à une règle, à un ordre, à une loi, nous devons penser aux conséquences de cette obéissance, et, si elles entrent en opposition avec notre morale, ne pas y obéir, tout simplement.